

études musicales, puis fut appelé à Stettin comme directeur de musique. Zelter, qui venait de fonder un nouvel institut musical, appela Bach pour y remplir les fonctions de professeur de composition. Dans les dix années qu'il exerça son professorat, Bach forma de nombreux élèves, qui se firent connaître avantageusement comme organistes et comme professeurs. A la mort de Zelter, il fut nommé directeur de l'institut, puis membre de la commission consultative pour la fabrication des orgues en Prusse. En 1834, l'académie royale des beaux-arts de Berlin lui conféra le titre de membre de la section de musique. Il a publié plusieurs compositions pour le piano et l'orgue. On connaît encore de lui un oratorio avec orchestre, et le *Psautier centième*, à quatre voix et orchestre, dont la partition récente pour le piano a paru en 1840, à Berlin, chez l'éditeur Trautwein.

BACH (Jean-David), professeur de musique à Berlin, n'est connu que par les ouvrages suivants : *Petit Catéchisme de chant ou Véritable et bonne méthode d'enseigner les éléments du chant dans les écoles populaires ; Premier enseignement* (Berlin, 1827) ; *Cours de la science du chant*, suite du *Petit catéchisme* (Berlin, 1828). Gassner prétend que Jean-David Bach a été le dernier rejeton de la grande famille des Bach.

Un autre musicien de ce nom, **BACH**, professeur de chant à Cologne, est auteur d'une *Méthode de chant*, en trois parties, et de deux recueils de *Lieder*, avec accompagnement de piano.

BACH (Jean-Auguste), célèbre jurisconsulte allemand, né en 1721, mort en 1759, professa la jurisprudence ancienne à l'université de Leipzig. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Histoire de la jurisprudence romaine ; Commentaire sur les lois de Trajan ; Sur les mystères d'Eleusis*. Ces traités, ainsi que d'autres dissertations, ont été recueillis par Klotz (Halle, 1767). L'*Histoire de la jurisprudence romaine* a été réimprimée à Leipzig en 1807.

BACH (Victor), médecin et révolutionnaire, né à Villefranche (Aveyron) vers 1770, mort en 1799. Fixé à Paris pendant la Révolution, il joua un rôle actif dans tous les mouvements, notamment sous le Directoire et lors de la conspiration de Babeuf. Désespéré de l'établissement du régime militaire, après le 18 brumaire, il ne voulut point survivre à la République et alla se brûler la cervelle au pied de la statue de la Liberté, sur la place de la Révolution.

BACH (Alexandre, baron de), homme d'Etat autrichien, né à Loosdorf (basse Autriche) en 1813. Reçu docteur en droit dès l'âge de vingt-quatre ans, il entra d'abord dans l'administration, et les fonctions qu'il y remplit pendant neuf ans lui fournirent l'occasion d'acquiescer des connaissances pratiques qui lui furent plus tard très-utiles. A la mort de son père, qui était un des meilleurs avocats de Vienne, il quitta l'administration pour se consacrer au barreau. Lors des événements dont Vienne fut le théâtre en 1848, il fit partie de la commission provisoire qui se chargea d'administrer la ville ; bientôt après, il fut nommé délégué au comité central des états provinciaux de la monarchie autrichienne. Il se montra dès lors partisan de l'unité du pouvoir, en même temps qu'il désirait, pour les assemblées d'états, une participation plus large à la vie politique. Il entra dans le ministère Doblhoff, où il reçut le portefeuille de la justice ; et le faubourg de Wieden, l'une des circonscriptions électorales les plus importantes de Vienne, le nomma député à la Diète. Dès lors, il s'occupa avec ardeur de réformer le système judiciaire ; mais comme il réclamait pour la couronne un droit de veto, et comme il voulait apporter quelques restrictions aux mesures demandées par le parti libéral, il devint bientôt impopulaire, et l'insurrection du 6 octobre le força à prendre la fuite. Quelque temps après, il se rendit à Olmutz, près de l'empereur, et fut encore chargé du portefeuille de la justice dans le ministère Schwarzenberg-Stadion. Il prit une part importante à la rédaction de la constitution du 4 mars 1849, et lorsque Stadion mourut, dans le mois de mai suivant, il le remplaça comme ministre de l'intérieur. Il conserva cette haute position pendant dix années ; mais la guerre d'Orient ayant amené pour l'Autriche une crise pleine de périls, Alexandre Bach dut quitter le ministère et fut envoyé à Rome comme plénipotentiaire, le 21 août 1859.

BACHA s. m. (ba-cha — du turc *pacha*, dont les Arabes, qui n'ont pas de p dans leur langue, ont fait *bacha*). Sorte de préfet en Turquie. On dit mieux et plus ordinairement *BACHA*. On a écrit aussi *BASSA*.

— Par ext. Gouverneur de province : *Les préteurs et les proconsuls étaient, si j'ose me servir de ce terme, les BACHAS de la République*. (Montesq.)

— Ornith. Espèce de faucon ou d'aigle d'Afrique, oiseau de la grosseur d'une buse, d'un naturel très-farouche, se nourrissant de rats et de petits oiseaux.

— Ichtyol. Syn. de *triure*.

BACHACON s. m. (ba-cha-kon). Homme de rien, goujat. Vieux mot.

BACH-AGA s. m. (ba-cha-ga). En Afrique, titre du chef des agas. C'est une dignité intermédiaire entre les agas et les califes.

Le bach-aga est un chef indigène nommé par le ministre de la guerre : *Il y a, en Algérie, 38 BACH-AGAS, 9 califes, 34 agas et 656 caïds*.

BACHALA s. m. (ba-cha-la). Bot. Nom vulgaire de l'amarante des potagers.

BACHALIK s. m. Forme arabe de *pachalik*.

BACHAO s. m. (ba-cha-o). Syn. de *bacau*.

BACHARACH, ville de la Prusse rhénane, sur la rive gauche du Rhin, à 35 kil. S.-E. de Coblenz ; navigation active, vins très-estimés ; 3,000 hab. Elle renferme quelques monuments et curiosités, parmi lesquels nous mentionnerons l'ancien château, résidence des comtes palatins ; l'église Saint-Pierre, belle construction du style roman, percée d'un portail à losanges, surmontée d'un haut clocher militaire et incrustée de tombes de la Renaissance ; les ruines de *Saint-Werner*, ancienne église détruite par les Suédois pendant la guerre de Trente ans, et dont le squelette en grès rouge, selon l'expression de V. Hugo, se profile fièrement sur le ciel. Un rocher couvert d'inscriptions, mais ordinairement caché par les eaux du fleuve, et nommé *Bacchi Ara* (autel de Bacchus), a donné son nom à la ville.

BACHARACH (Henri), grammairien et traducteur, né en Allemagne vers 1810, se fixa jeune à Paris et devint professeur de langue allemande à l'Ecole polytechnique. On a de lui une *Grammaire allemande* (4^e édition, 1854), divers autres ouvrages relatifs à l'enseignement de cette langue, ainsi qu'une traduction estimée de la *Physiognomie* de Lavater (1845).

BACHARAT s. m. (ba-cha-ra). Désordre, tumulte. Vieux mot qui est encore usité dans les environs de Paris.

BACHAS s. m. (ba-chass). Syn. de *bacau*.

BACHASSE s. f. (ba-cha-se). Chaussée d'un étang.

BACHASSON s. m. (ba-cha-son — rad. *bac*). Techn. Dans les papeteries, auge qui sert à donner de l'eau aux piles. On dit aussi *bachasson*.

BACHAT s. m. (ba-cha — rad. *bac*). Techn. Auge, baquet : *Après bien des recherches, nous découvrimus ce sarcophage dans l'atelier d'un fabricant de salpêtre, qui l'avait enlevé pour en faire un BACHAT*. (Millin.)

— Techn. Cavité qui se trouve sous le pilon d'une papeterie. *Bachat long*, Gouttière, dans une papeterie.

— Econ. rur. Auge à cochons.

BACHAUMONT (François le Coigneux de), conseiller-clerc au parlement de Paris, littérateur, né à Paris en 1624, fils d'un président à mortier, mort en 1702. Il figura dans le parti de la fronde et exerça sa verve épigrammatique contre la cour. On assure même que c'est à une de ses saillies que cette faction doit son nom. Il avait comparé les parlementaires aux écoliers qui allaient jouer au jeu de la fronde dans les fossés de Paris, et qui se dispersaient en voyant paraître le lieutenant civil, pour se rassembler de nouveau après son départ. Dès ce moment, les ennemis de Mazarin consacrèrent cette plaisanterie en prenant pour signe de ralliement des cordons de chapeau en forme de fronde, d'où le nom de *frondeurs* qui leur fut donné. Après les troubles, Bachaumont vendit sa charge pour se livrer exclusivement aux douceurs de la vie épicurienne et à la poésie. Il inséra dans les recueils du temps un grand nombre de bagatelles qu'on ne lit plus, et composa avec son ami Chapelain le *Voyage qui a sauvé leur nom* de l'oubli, et

Qui du plus charmant badinage
Fut la plus charmante leçon. VOLTAIRE.

On croit que sa part dans la composition de cette bluette fut moins considérable que celle de son collaborateur (v. l'article *Voyage de Chapelain et Bachaumont*). Il avait épousé la veuve du marquis de Marguenat de Courcelles, mère de Mme de Lambert, et il passait pour être plus que le beau-père de celle-ci, qu'il affectionnait beaucoup, et dont il fut le premier précepteur. Devenu vieux, Bachaumont songea à faire une fin chrétienne, répétant à ses amis étonnés cette maxime assez commode et qui semble une nouvelle ironie : « Un honnête homme doit vivre à la porte de l'église, et mourir dans la sacristie. »

BACHAUMONT (Louis-Petit de), littérateur, né à Paris vers la fin du XVII^e siècle, mort en mai 1771. Il était de la société de Mme Doublet, chez laquelle se rassemblait une nombreuse compagnie de gens du monde et de littérateurs et où l'on tenait registre de toutes les nouvelles du jour concernant la politique, les arts, la littérature, le théâtre, la cour, la ville, etc. Bachaumont rédigea les premiers volumes de ce recueil, qu'on nomme quelquefois *Journal de Bachaumont*, et qui fut publié en 1777 sous le titre suivant : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (6 vol. in-12). Ce journal fut continué par Pidansat de Mairobert et autres, qui le portèrent à 36 vol. in-12. Il a eu sous cette forme plusieurs éditions. Chopin (1788), Merle (1808), et d'autres encore ont donné des abrégés des *Mémoires secrets*, mais dont aucun ne peut tenir lieu du journal de Bachaumont et de ses continuateurs. C'est une compilation indigeste sans

doute trop volumineuse et sans valeur littéraire, mais où l'on trouve les analyses des pièces de théâtre, les relations des assemblées littéraires, les notices des livres nouveaux, ou clandestins, ou prohibés, des anecdotes piquantes, des pièces rares ou manuscrites, de la prose, des vers, des éloges académiques, des chansons, des satires, des sermons, etc. La Harpe dit que c'est « un amas d'absurdités ramassées dans les ruisseaux », où les plus honnêtes gens et les hommes les plus célèbres en tout genre sont outragés et calomniés avec l'impudence et la grossièreté des beaux esprits d'antichambre, etc. Cette cutilinaire signifie simplement que La Harpe est quelquefois un peu vertement traité dans les *Mémoires secrets*, qui d'ailleurs ne sont pas précisément un manuel de critique judicieuse et de bon goût.

Bachaumont avait acheté, vers 1754, la colonne de l'hôtel de Soissons, ce monument de la régence de Catherine de Médicis, que les créanciers du prince de Carignan voulaient faire démolir. Il la revendit ensuite à la ville, lorsqu'elle conçut le projet de construire la halle au blé sur l'emplacement de cet hôtel. On appelait Bachaumont la tête à perruque de M. de Voltaire, parce qu'il s'étudiait à imiter la coiffure du patriarche de Ferney. Il partageait aussi ses idées en matière de religion. Quand on lui parla, à ses derniers moments, des consolations de l'Eglise, il répondit qu'il ne se sentait pas affligé. On fit pourtant venir un prêtre ; mais ce dernier ne put tirer de lui que ces seules paroles : « Monsieur, vous avez bien de la bonté. »

Bachaumont a publié en outre : *Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture* (1751) ; *Mémoires sur le Louvre, l'Opéra, la place Louis XV, les Salles de spectacle, la Bibliothèque du Roi* (1750) ; *Vers sur l'achèvement du Louvre* (1755).

BACHE (Alexander-Dallas), hydrographe et physicien américain, arrière-petit-fils de Franklin, né en 1806 à Philadelphie, a organisé et dirigé l'école supérieure de cette ville (1841), et professé la physique et la chimie à l'université de cet Etat. Il est actuellement président du collège Girard et de la Société philosophique américaine, fondée par son aïeul. Nommé surintendant de l'exploration des côtes (1843), il a présidé à l'exécution de ce travail, l'une des plus vastes opérations qui aient jamais été accomplies. Il a publié des mémoires et des traités scientifiques, ainsi que des *Observations magnétiques et météorologiques* (3 vol., plus un atlas). La Société royale de géographie de Londres lui a décerné une médaille en 1855.

BÂCHE s. f. (bâ-che — rad. *bac*, dont une des formes a été *bache*). Pièce de grosse toile, souvent goudronnée, dont on couvre les bateaux, les voitures, pour mettre les marchandises à l'abri de la pluie : *Dans les produits du lin et du chanvre, l'échelle partait de la toile à bache à la plus belle batiste et au linge damassé le plus somptueux*. (L. Reybaud.) *Cacher-vous plutôt ; montrez sur l'impériale et jetez-vous sous la bache*. (Fr. Soulié.) Toile goudronnée servant à faire des abris volants pour les charpentiers, échafaudages, etc. Grande pièce de cuir avec laquelle on couvre les bagages placés sur l'impériale d'une voiture.

— Cost. Sorte de jupon de femme, en usage autrefois.

— Arg. *Faire les bâches*, Se dit pour *bachotter*. V. ce mot.

— Mécan. Grande caisse de bois ou de métal, dont la partie supérieure reste ouverte, et qui est destinée à contenir de l'eau, quel que soit l'usage qu'on veut faire de cette eau : *Dans les machines à vapeur à condensation, le condenseur est généralement placé au milieu d'une bache dans laquelle on fait arriver de l'eau froide, qui entretient sa température au degré convenable*. (Tourneux.) Cuvette où une pompe aspirante déverse de l'eau, laquelle est reprise par une autre pompe.

— Métall. Petite caisse qui sert à mesurer le minéral. Caisse employée pour jeter le minéral dans un haut fourneau. *Auge* ou l'on fait refroidir les scories.

— Mar. Partie de la grève où il reste de l'eau quand la marée est basse.

— Pêch. *Bâche volante*, Filet attaché avec des pieux, de manière à ce qu'on puisse aisément en changer la disposition. *Bâche traînante*, Filet en manche que l'on traîne sur le sable, dans les endroits où il y a peu d'eau, pour ramasser de la menuise ou du frai.

— Agric. Sorte de foin grossier et dur, composé surtout de graminées à tiges épaisses et de cyperacées. On dit aussi *bauche* et *BAUQUE*.

— Hortie. Abri, ordinairement vitré, sous lequel on cultive des plantes délicates ou des primeurs.

— Bot. Nom vulgaire d'un palmier du genre *mauritia*.

— Encycl. Hortie. Pour établir une *bâche*, on creuse en terre une fosse d'une étendue proportionnée à la culture que l'on veut faire, jusqu'à une profondeur de 1 m. 40 à 1 m. 80. Le sol qu'on choisit pour l'emplacement ne doit recevoir aucun ombrage de huit heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi ; ces fosses ont ordinairement de 6 à 9 mètres

de long sur 2 m. 50 à 3 m., la plus grande dimension étant dirigée de l'est à l'ouest ; elles sont revêtues de quatre murs, dont un, celui qui règne en long du côté du soleil, est un peu plus bas que les autres, de manière que la toiture vitrée dont on couvre la fosse puisse être inclinée d'environ 20 à 30 degrés sur l'horizon. Chacun des murs de l'enceinte est double, et l'intervalle entre les deux murs est rempli de charbon pilé et tassé ; le fond de la *bâche* est pavé ou carrelé, sur un lit de sable ou même de charbon en poudre. Les châssis vitrés formant la toiture sont analogues à ceux qui servent aux couches ; ils ont ordinairement 1 m. de large, et sont disposés de telle sorte qu'on puisse en varier l'inclinaison et même les ôter complètement sans difficulté. Ils doivent être construits avec grand soin et placés de façon que la pluie ne puisse pénétrer. La porte de la *bâche* se trouve à l'une des extrémités ; pour entrer, on descend un escalier et l'on pénètre dans un premier compartiment où se trouve le poêle, et dans lequel on dépose pendant quelque temps l'eau destinée à l'arrosage, afin qu'elle en prenne la température. Les couches sont placées dans un encaissement formé au moyen de pierres plates et longues ; ordinairement il n'y en a qu'une rangée, avec un passage le long du mur le plus élevé ; quand on met deux rangées de couches, avec passage au milieu, la *bâche* doit avoir plus de 4 m. de large. La hauteur de la couche varie suivant les plantes qu'on y cultive ; celles qui sont les plus élevées reçoivent une plus grande quantité de lumière et de chaleur, mais aussi elles sont plus exposées que les autres au refroidissement.

Un bon maraîcher peut cultiver dans une *bâche* toutes les plantes de serre chaude ou tempérée ; il y obtient des ananas, ainsi que des primeurs, et peut y faire des boutures. Une *bâche* remplace donc très-économiquement une serre, pour toutes les exploitations maraîchères et pour les amateurs de jardinage.

BÂCHÉ, ÊE (bâ-ché), part. pass. du v. *bâcher*. Couvert d'une bache. *Bateau bien bâché*. *Charrette, diligence mal bâchée*.

BACHEBO s. m. (ba-che-bo). Ornith. Nom vulgaire du pic.

BACHEL s. m. (ba-chèl). Mètr. Mesure de capacité pour les grains, employée en Morée, à Patras. Le bachel vaut 29 litres 933.

BACHELAGE s. m. (ba-che-la-je — rad. *bachelier*). Hist. Temps que passaient les jeunes nobles au service des bannerets, sorte d'apprentissage du métier des armes : *Bien qu'un jeune seigneur eût pu devenir chevalier banneret par la volonté royale, dès qu'il possédait assez de vassaux pour lever bannière, tant qu'il n'était pas dans les conditions voulues, il était dit en BACHELAGE*.

BACHELARD s. m. (ba-che-lar — rad. *bachel*). Vieille forme du mot *bachelier*. *Si gnifiait aussi MIGNON, JEUNE AMI*.

BACHELÉ ou **BACHELLE** s. f. (ba-chè-lo — même étym. que pour *bachelier*). Hist. Terme sous lequel on désignait, à l'époque de la féodalité, l'ensemble des biens nécessaires pour donner droit au titre de bachelier : *La BACHELLE était de dix mas, chaque mas représentait un bien de labour de deux charrues à deux bœufs ; quand un bachelier possédait quatre BACHELLES, le roi pouvait l'élever au rang de chevalier banneret*. *Le Terre d'un bachelier, Tel gentilhomme vivait dans sa BACHELLE*.

— Encycl. Les terres n'avaient qu'un rang secondaire. Elles étaient sujettes à certaines obligations et devaient fournir, suivant leur importance, un homme d'armes pour le service militaire, ou un demi, ou un quart d'homme d'armes. Dans ce dernier cas, plusieurs bacheleries se réunissaient pour compléter le contingent. Les possesseurs de ces terres portaient le nom de *bacheliers*. Ils étaient au-dessous des chevaliers. Quelques historiens les confondent avec les jeunes nobles nommés *bacheliers*, dont le nom, suivant d'autres, viendrait de *bas-chevaliers*. On disait aussi *BACHELÉ, BACHELLE, BACHELERIE* ou *BAISSELLE*.

BACHELERIE ou **BACHELLERIE** s. f. (bâ-chè-le-ri — rad. *bachelier*). Féod. Etat, grade de bachelier : *Rigou n'avait jamais voulu céder la BACHELERIE*. (Balz.) Mensure ou réunion de menues possessions ou tenues par un propriétaire ou fermier appelé *bachelier*. On dit aussi *BACHELÉ* dans ce sens. *Classe des bacheliers : Convoquer toute la BACHELERIE*. *Droit de bachelerie*. V. DROIT.

BACHELET-DAMVILLE (Louis-Alexandre), général, né à Saint-Aubin (Seine-Inférieure) en 1771, mort en 1813. Volontaire en 92, il figura honorablement dans les guerres de la Révolution, ainsi que dans la guerre d'Espagne, et fut tué à l'attaque du village de Gossa (Saxe). Le nom de ce brave officier est inscrit sur les tables de bronze de Versailles.

BACHELET (Jean-Louis-Théodore), professeur et littérateur français, né en 1820 à Pissi-Pôville (Seine-Inférieure), fut reçu agrégé d'histoire en 1846, après avoir fait ses études à l'Ecole normale, et remplit les fonctions de professeur dans divers collèges et lycées, notamment au lycée de Rouen. Il a publié divers travaux historiques ; mais son principal ouvrage est le *Dictionnaire de bio-*